

SAINT VAISE, DE SAINTES, MARTYR

(490)

Fêté le 16 avril

Au 5^e siècle, les Visigoths dictaient des lois au beau pays de Saintonge. Alaric, leur roi, ayant conquis l'Espagne, étendit non seulement son pouvoir sur la Péninsule ibérique, mais encore sur une grande partie des provinces de l'Est et du Midi de la Gaule. Sous ce sceptre de fer vivait saint Vaise, issu d'une famille patricienne de Saintonge. Ses parents, qu'il perdit de bonne heure, lui laissèrent des biens considérables, situés près de Saintes, sur les riants coteaux qui forment, au nord de cette ville, la rive droite de la Charente. Un jour, aux pieds des autels qu'il fréquentait souvent, le pieux jeune homme entendit cette voix d'en haut «N'aimez point le monde ni les choses du monde, parce que celui qui en fait l'objet de sa dilection ne possède point l'amour divine». Dès lors, suivant pas à pas les lois austères de l'Evangile, il distribuait aux pauvres la majeure partie de ses biens, et soulageait les esclaves et les captifs. Quelques-uns de ses proches, qui déjà se considéraient comme ses héritiers, lui firent à cet égard des représentations auxquelles le Saint répondit comme il le devait faire. «Je ne vous conteste point, leur dit-il, le droit de disposer à votre gré de ce qui vous appartient, pourquoi n'userai-je pas moi-même d'une semblable liberté, surtout envers le roi des cieux ?» Cette réponse exaspéra les parents avides de saint Vaise. L'un d'eux, nommé Proculus, ayant appelé son fils Namantius, lui représenta que, par ses folles libéralités, Vaise le privait d'un héritage sur lequel il avait des droits. Alors, sous l'inspiration de la cupidité la plus désordonnée, le jeune homme s'arma d'un bâton et chassa brutalement le héros de la charité chrétienne de la maison de campagne qu'il habitait. Celui-ci eut, dans cette pénible extrémité, recours à Alaric, qui donna l'ordre de rétablir le Saint dans ses patrimoines. «Je jure par mon Dieu, dit le barbare, que si Proculus ne te remet tous tes biens, je tirerai dans ma colère une terrible vengeance des outrages qui te sont faits». Ce prince, quoique rangé parmi les conquérants que l'histoire nomme les fléaux de Dieu, eut pourtant des notions de justice et de droit. Il rendit plusieurs décrets qu'il classa dans un recueil en partie extrait, il est vrai, des lois théodosiennes, et qui porte le nom de Code Alaric.

Vaise, rentré à Saintes, communiqua à Proculus les ordres du roi. «Il demeure avéré, dit ce dernier, que tu t'efforces d'attirer sur ma tête la colère d'Alaric; je saurai bien t'empêcher d'en agir ainsi dans la suite». Alors il ordonna à ses subordonnés de charger de chaînes le serviteur de Dieu, de le suspendre à un poteau et de l'accabler de mauvais traitements. On lui appliqua sur les cotés des torches enflammées, mais l'homme de Dieu endura ces persécutions avec une grande patience et une sainte résignation. «Que penser, dit Proculus son fils, d'un homme sur qui les tourments font une si faible impression ?» – «J'estime, répondit l'hypocrite Namantius, qu'il convient de lui pardonner ses torts et de lui rendre tous ses biens». Ils feignirent de le mettre en liberté et arrêtèrent de venir ensemble le lendemain comme pour le rétablir dans la jouissance de son patrimoine mais en réalité pour le faire mourir. Lorsque, le lendemain, saint Vaise les vit venir, il pénétra de suite leurs noirs desseins. Se mettant à genoux, il leva les yeux au ciel et dit à Namantius «Viens me procurer l'héritage que je dois posséder à jamais dans le royaume le céleste». A ces mots, l'indigne persécuteur tira son glaive, dont il trancha la tête du Saint; c'était le 15 mai, vers l'an 490. Puis il commanda à ses suppôts de porter le corps du jeune martyr dans un lieu retiré et de le dérober ainsi à la vue des hommes. Mais par une permission divine, il se fit qu'après avoir péniblement porté le saint corps depuis la neuvième heure du jour jusqu'au lendemain matin, les gens de Proculus se retrouvèrent au lieu même où ils avaient pris le corps du martyr. Namantius, instruit du prodige, s'avisa de faire jeter dans les flammes les restes de saint Vaise, en insultant à sa mémoire par une invocation impie. Dans l'excès de sa folle joie et au milieu de ses rires indécents, le malheureux homicide fut atteint d'une poignante douleur d'entrailles, et expira au milieu d'affreuses tortures, répandant de toutes parts une exécration puante. Un pieux chrétien de la contrée, nommé Francus, enveloppa dans un suaire les os du martyr et les déposa dans un tombeau qu'il fit édifier sur les rives de la Charente, et non loin de la voie romaine de Saintes à Nantes. Les nombreux miracles qui s'opérèrent dès lors à ce tombeau décidèrent saint Pallais, évêque de Saintes, à bâtir en 589 une chapelle et un monastère dans l'endroit même où reposaient les reliques du martyr et à deux lieues environ de la ville de Saintes. Attirés par la sainteté du lieu, plusieurs chrétiens s'empressèrent de venir se loger à l'ombre du moutier et jetèrent ainsi vers la fin du 6^e siècle, les fondements du

bourg de Saint-Vaise, que l'on voit encore aujourd'hui entre Saintes et Taillebourg, sur la rive droite de la Charente.

Le monastère, élevé par saint Pallais, devint, au 11 e siècle, un prieuré de chanoines qui fut annexé depuis à l'abbaye de Celles, en Poitou. Le prieur-curé était seigneur temporel de la paroisse. Les Huguenots ruinèrent tout, vers la fin du 16 e siècle. IL ne reste plus que l'abside de la chapelle isolée au milieu des champs. Elle pouvait avoir au plus trente pas de longueur. Au 17 e siècle, les bâtiments du prieuré ont été relevés, et la chapelle convenablement restaurée. Elle a été mise dans l'état où on la voit aujourd'hui par un de ces Vandales dont on devrait stigmatiser les noms.

...

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 4